



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 15 juin 2026

M^e Johanne Skelling

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2026

Notre dossier : 312-01077

Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Dans le contexte des modifications proposées au *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* apportant notamment des changements quant aux périodes de conformité, Énergir dépose la pièce Énergir-J, Document 5 portant sur ses stratégies de conformité au SPEDE de même qu'une demande amendée pour en tenir compte.

Énergir dépose également un affidavit de Monsieur Vincent Pouliot appuyant la demande d'Énergir pour l'émission d'une ordonnance de confidentialité à l'égard de certaines informations contenues à la pièce Énergir-J, Document 5 déposées sous pli confidentiel.

Finalement, elle dépose une liste de pièces révisée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb